

BELLAC ■ Les parents d'élèves mobilisés pour garder les deux écoles

Contre la fermeture de Giraudoux

Samedi matin, les parents d'élèves sont venus défendre les écoles de Bellac, les personnels et les enfants qui y sont scolarisés.

Le samedi 10 février en fin de matinée, les parents d'élèves des écoles maternelles Jean-Giraudoux et Jolibois (*) et de l'école élémentaire les Rochettes se sont rassemblés place du marché pour s'opposer au projet de la Directrice académique des services de l'Education nationale (DASEN) de supprimer un poste en maternelle et par voie de conséquence, de fermeture d'une classe. La possible fusion des écoles maternelles, impliquerait la fermeture de l'école maternelle Jean-Giraudoux (cf. notre article du 9 février 2024).

Verdict mardi

Aujourd'hui, quatre ATSEM et quatre employés communales apportent leurs compétences auprès des enseignantes. L'une de ces personnes se verrait réorientée si la décision de suppression devrait être entérinée par la DASEN le 13 février 2024. Cette décision impacterait donc lourdement la ville de Bel-



« TOUCHEZ PAS À NOS ÉCOLES ». Les parents d'élèves des écoles maternelles Jean-Giraudoux et Jolibois se sont rassemblés place du marché pour s'opposer à la suppression de poste et l'éventuelle fusion des deux écoles qu'elle impliquerait.

lac qui a déjà perdu le site de Charles-Silvestre, il y a deux ans. Marine et Fanny, dont les enfants sont inscrits dans les écoles Jean-Giraudoux et aux Rochettes, sont venues malgré la pluie défendre les écoles de Bellac, les personnels et les enfants qui y sont scolarisés. À leurs côtés, Océane, qui réside en centre-ville, craint, comme de nombreux autres parents, de devoir se rendre dès la rentrée prochaine deux fois par jour à l'école Jolibois pour accompagner son enfant scolarisé cette

année à Jean-Giraudoux.

Bernard Lestieux, de la section locale CGT, a rappelé que ce projet de désertification scolaire concerne tout le territoire du Nord Haute-Vienne, puisque des projets de fermeture de classe et de fusion d'écoles sont également envisagés à Arnac-la-Poste et Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Considérant que les écoles de leurs enfants et les équipes pédagogiques sont en danger, les représentants élus des parents d'élèves ont adressé des

courriers à la DASEN, au Rectorat, aux parlementaires (sénatrice et députée) et à la sous-préfète de Bellac. Le maire de Bellac a quant à lui assuré ne pas vouloir de suppressions et ne pas désirer la fusion des écoles maternelles. ■

(*) ecole.maternelle.giraudoux.bellac@gmail.com delegues.parents.primaire.bellac@gmail.com

➔ **Pétition.** Une pétition pour défendre les écoles de Bellac et le maintien des deux écoles maternelles et de leurs quatre classes est mise à disposition chez les commerçants et en ligne : <https://chng.it/NjvRMcDStY>